

Direction Générale des Douanes



DECISION N° 50 /MPMB/DGD/DU 23 MAI 2014

**portant nomination du représentant du Directeur Général
des Douanes au sein du Comité de supervision des ventes
aux enchères**

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu la loi n° 64-291 du 1^{er} aout 1964 instituant le code des Douanes ;
- Vu le décret n° 2011-222 du 7 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le décret n° 2013-802 du 21 novembre 2013 portant attributions du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
- Vu le décret n° 2012-287 du 16 mars 2012 portant nomination du Colonel-Major COULIBALY Issa en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu le décret n° 90-371 du 23 mai 1990 réglementant les ventes effectuées par l'Administration des Douanes ;
- Vu l'arrêté n° 023 du 10 Mai 2011 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;
- Vu la décision n° 37/MPMB/DGD du 08 mai 2014 portant modification de la décision n° 33/MPMB/DGD du 29 avril 2014 portant création du Comité de supervision des ventes aux enchères ;
- Vu les nécessités du service.

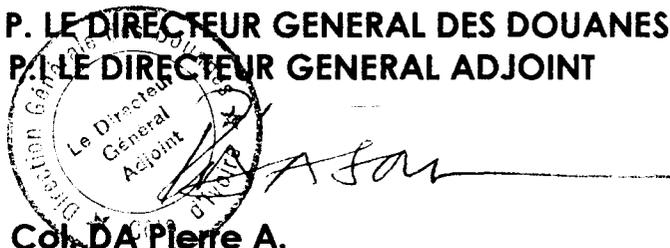
DECIDE

Article 1er : Monsieur **EKRA Kadjo (Mle 204 542 E)**, Administrateur des Services Financiers, Chef de Division à l'Inspection Générale des Services Douaniers, **est nommé en qualité de membre du Comité de supervision des ventes aux enchères, représentant le Directeur Général des Douanes.**

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 4 de la décision n°37/MPMB/DGD du 08 mai 2014 portant modification de la décision n° 33/MPMB/DGD du 29 avril 2014 portant création du Comité de supervision des ventes aux enchères, **Monsieur EKRA Kadjo assure la présidence du Comité de supervision des ventes aux enchères.**

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

P. LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
P. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Col. DA Pierre A.

Ampliations :

- MPMB/Cab.
- MCAPPME/Cab.
- WEBB Fontaine
- SICTA
- Toutes Directions Douane